

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Viticulture n°14 du 03 juillet 2018



### Pluies du 26 juin au 02 juillet :

Aucune pluie relevée sur la plupart des postes, hormis très localement dans la vallée de l'Yonne (jusqu'à 13 mm le 1<sup>er</sup> juillet) et dans la Nièvre (13 à 20 mm le 02 juillet).

### Prévisions du 04 au 09 juillet :

Une séquence pluvio-orageuse est à l'ordre du jour de mercredi à vendredi avant le retour d'un temps à nouveau sec.

Les températures fléchissent très légèrement jeudi et vendredi avant de dépasser à nouveau les 30°C.

Source Météo France

## ENQUETE SATISFACTION BSV VIGNE : VOTRE AVIS COMPTE !

**Merci de nous donner votre opinion sur le BSV Vigne en répondant à cette enquête à destination des professionnels et techniciens.**

**Cliquez sur le lien ci-dessous (ou recopiez le dans votre barre d'adresses) :**

<https://goo.gl/forms/ziBnfrzaex3PgYPr1>

### STADES

Dans la plupart des parcelles du réseau Bourgogne Franche-Comté, les grappes sont au stade fermeture. Dans les situations les plus tardives, la vigne situe entre baies à taille de pois et fermeture.

### MILDIOU

**Situation : alors que les dernières pluies datent des 10-11 juin sur la quasi-totalité du réseau, la situation mildiou a de nouveau évolué dans certaines parcelles depuis le dernier bulletin.**

Si les nouveaux symptômes sur feuilles sont ponctuels, l'évolution sur grappes est plus marquée, notamment dans des parcelles déjà fortement touchées. Sur grappes, la durée d'incubation est toujours plus longue et peut expliquer cette sortie de rot-brun tardive, 17 à 18 jours après les contaminations.

Par contre, les nouvelles taches observées sont pour le moins surprenantes et difficilement rattachables à un événement contaminateur dans la mesure où il n'a pas plu depuis le 11 juin (sauf extrême Sud Saône et Loire où petites pluies jusqu'au 15 juin). Même si les symptômes ne s'extériorisent pas tous en même temps, la période d'incubation était largement dépassée. Il pourrait s'agir de contaminations « de proximité » dues à des rosées importantes et persistantes au cours des journées de la 2<sup>ème</sup> décennie de juin, avant que le vent du Nord ne se mette en place.

### Feuilles

Cette semaine, **237 parcelles** ont été observées dans le cadre du réseau BSV.

- **dans 2/3 d'entre elles, la situation demeure très saine** avec une présence de mildiou qui se limite à quelques taches, sans qu'aucune évolution n'ait été notée au cours de la semaine écoulée.

- **de nouvelles taches ont été notées principalement dans des parcelles déjà fortement touchées sur le feuillage.** Les secteurs les plus concernés sont le **Mâconnais Nord** et dans une moindre mesure la Côte Chalonnaise, la Côte de Nuits et la Nièvre. Cette observation n'est toutefois pas systématique et peut aussi concerner de façon ponctuelle des parcelles jusque-là peu touchées.

### Grappes

Cette semaine, **226 parcelles** (hors TNT) ont été observées dans le cadre du réseau BSV. 76% des parcelles demeurent toujours indemnes ou très faiblement atteintes (0 à 5% de grappes avec rot gris ou rot brun) alors que cette proportion était de 90% la semaine dernière sur 241 parcelles observées.

L'évolution la plus importante concerne à nouveau les parcelles déjà dégradées sur feuilles et sur grappes, dans lesquelles le rot-brun a progressé, parfois fortement. **Le Mâconnais** et dans une moindre mesure la Côte Chalonnaise, la Côte de Nuits et la Nièvre sont les secteurs les plus touchés. Si la plupart du temps, les intensités d'attaque demeurent faibles, dans les situations les plus dégradées, les pertes de récolte sont significatives (plus de 20%).



### Etat des contaminations en cours en date du 02 juillet :

Des contaminations ont eu lieu très localement dans la vallée de l'Yonne (01 er juillet) et dans la Nièvre (02 juillet). Les symptômes sur le feuillage devraient commencer à s'exprimer à partir du week-end prochain.

### Evaluation du risque mildiou :

La météo des 2 dernières semaines a permis d'assurer une rupture dans le cycle de développement du mildiou. La séquence pluvio-orageuse annoncée est toutefois susceptible de faire évoluer le risque.

Dans la plupart des cas, les taches présentes au vignoble ne sont pas sporulées. Les premières pluies permettront donc de réactiver la sporulation et les suivantes pourront provoquer des repiquages. Dans les quelques parcelles où des taches sont fructifiées (situations humides), des contaminations pourront avoir lieu dès la première pluie. Le nombre d'épisodes pluvieux et les hauteurs d'eau vont être des facteurs déterminants dans la progression du risque.

A partir de fermeture, la sensibilité des grappes décroît jusqu'à début véraison. Des contaminations peuvent donc encore se produire, notamment dans les parcelles les plus concernées et les vignes les plus tardives.

## OÏDIUM

**233 observations** (hors TNT) sur grappes ont été effectuées sur le réseau BSV. Malgré des conditions climatiques favorables au champignon et un risque fort annoncé en début de campagne, **la situation demeure à ce jour relativement saine au regard du stade de la vigne.**

**Une légère évolution est toutefois notée depuis la semaine dernière :**

- la présence d'oïdium est détectée dans quelques nouvelles parcelles avec une proportion de parcelles indemnes qui passe de 95 % lundi dernier à 88 %.
- la maladie a également progressé dans des situations déjà touchées qui sont principalement des parcelles de Chardonnay à fort historique situées dans le Jura, en Côte d'Or et en Saône et Loire (maximum relevé de 58 % de grappes attaquées dans 1 parcelle de Gevingey-Jura). D'après les observations effectuées sur le réseau et hors réseau, **c'est dans le vignoble de Saône et Loire (Mâconnais) où l'on note l'évolution la plus nette en oïdium sur grappes.**

Dans un cas comme dans l'autre, les intensités d'attaque sont pour l'instant limitées.

- en témoins non traités, quelques parcelles de Chardonnay continuent à évoluer très nettement (maximum sur 1 parcelle hors réseau à Beaune qui est passée de 44 à 86 % de grappes touchées en 7 jours).

La majorité des parcelles ont atteint ou dépassé la fermeture de grappe, stade à partir duquel la probabilité d'avoir de nouvelles contaminations diminue.

### Rappel pour la gestion de l'oïdium en fin de campagne :

Un bilan sanitaire doit être réalisé dans chaque parcelle en fin de rémanence du traitement effectué à fermeture (10 à 14 jours après fermeture selon la nature du fongicide utilisé) :

- si absence d'oïdium : fin de risque de contaminations significatives sur grappes.
- si présence **même faible** d'oïdium (quelques baies) : le risque de progression de la maladie persistera jusqu'à l'enclenchement de la véraison.

Le comptage bilan sera effectué sur 100 grappes réparties sur l'ensemble de la parcelle. Cette observation devra être particulièrement méticuleuse et concerner **toutes** les parcelles de l'exploitation pour que la règle de décision puisse être appliquée.



### BLACK-ROT

Les symptômes demeurent toujours très rares, aussi bien sur feuilles que sur grappes.

**Les grappes sont dans leur période de grande sensibilité jusqu'à début véraison et le risque black-rot doit toujours être pris en considération essentiellement en secteurs à historique.**

### VERS DE GRAPPE

**2<sup>ème</sup> génération** : le vol de cochylys est en passe de se terminer en secteurs précoces. Les prises demeurent nulles à modérées selon les sites.

Les observations d'œufs de tordeuses effectuées sur des parcelles d'alerte du réseau ont révélé **une activité de ponte pour l'instant très réduite**. Dans 78% des cas, aucun œuf n'a été détecté. Quelques œufs ont été découverts dans de rares parcelles du Mâconnais, du Chablisien et des Hautes Côtes de Beaune, mais les niveaux restent généralement faibles (souvent un œuf pour 100 grappes à l'exception d'une 1 parcelle du Mâconnais Sud avec 9 œufs pour 100 grappes et 1 parcelle des Hautes Côtes de Beaune avec 7 œufs pour 100 grappes).

Les conditions climatiques chaudes et ventées n'ont pas été favorables à l'activité des vers de grappe.

### CICADELLES DE LA FLAVESCENCE DOREE

- **Stratégie 2-1**
  - viticulture conventionnelle : à l'issue des comptages, le 2<sup>ème</sup> traitement n'est pas obligatoire pour toutes les zones soumises à cette stratégie.
- **Stratégie 2 traitements (quelques communes du Mâconnais Nord) et 3-1 (secteurs du Jura)** : 2 traitements ont dû être réalisés aussi bien en viticulture biologique qu'en viticulture conventionnelle. Pour les secteurs du Jura concernés par la stratégie 3-1, le 3<sup>ème</sup> traitement dépendra pour la viticulture biologique des comptages larvaires à venir et pour la viticulture conventionnelle des résultats de piégeages. Plus d'informations dans les prochains bulletins.
- **En parcelles de vignes-mères de greffons et de porte-greffes**, la stratégie insecticide repose sur l'application de 3 traitements. La 2<sup>ème</sup> intervention a dû être positionnée la semaine dernière. La 3<sup>ème</sup> interviendra au pic de présence des adultes : plus d'informations dans les prochains BSV.
- **En pépinières**, la lutte sera maintenue en continu jusqu'à la disparition des adultes.

### COCHENILLES

Dans les parcelles concernées par ces ravageurs, les essaimages sont en cours en tous secteurs pour les cochenilles lécanines et floconneuses. Les larves se trouvent actuellement à la face inférieure des feuilles mais la présence de ces cochenilles a pu être observée lors de la taille ou de l'ébourgeonnage sur les baguettes.





## DEPHY TOUR

**En juillet, les viticulteurs des groupes DEPHY de Bourgogne Franche-Comté et du Grand Est vous ouvrent leurs portes !**

Ces collectifs constitués d'une dizaine de viticulteurs volontaires testent et développent des systèmes économes en produits phytopharmaceutiques depuis 2010. Vous aurez ainsi la possibilité de découvrir leurs pratiques, d'échanger sur les vôtres et peut-être repartirez-vous avec de nouvelles inspirations pour vos propres exploitations.

**Ces groupes sont accompagnés par différentes structures** : chambres d'agriculture, associations d'agriculteurs bios, coopératives, interprofession... Pour cet événement, toutes travailleront ensemble pour vous proposer des journées qui vous correspondent.

**Au total, 10 portes-ouvertes auront lieu entre le 12 et le 26 juillet 2018.** De la gestion de l'enherbement à l'utilisation d'OAD, en passant par les engrais verts, les produits de biocontrôle ou encore les stratégies sans CMR : les thématiques abordées seront variées !

Ces journées seront réparties sur les départements de l'Aube, de la Marne, du Haut-Rhin et de la Meurthe-et-Moselle pour le Grand Est et de l'Yonne, de la Côte d'Or, de la Saône et Loire et du Jura pour la Bourgogne Franche-Comté.

**[Téléchargez le programme](#) pour connaître les dates, lieux et thématiques de chaque porte-ouverte !**

### **Prochain BSV : mardi 10 juillet**

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne, IFV, GIE BFC-Agro et CA39/SVJ à partir des observations réalisées par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Service Régional de l'Alimentation, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Oenophyt, Soufflet Vigne, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Espace Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycées viticole de Beaune et Davayé, Interval, Interbio, Château de Santenay, Terre Comtoise, Axvigne, Interval, Coteaux de Champlitte, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto

Action **co-pilotée** par le **Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Avec la participation financière de : Établissement public du ministère de l'Environnement